

4 ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR

Téléphone : +44(0)20 7735 7611

Télécopieur : +44 (0)20 7587 3210

Lettre circulaire n° 4204/Add.34
19 novembre 2020

Destinataires : Tous les États Membres de l'OMI
Organisation des Nations Unies et institutions spécialisées
Organisations intergouvernementales
Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif auprès
de l'OMI

Objet : **Coronavirus (COVID 19) - Cours en ligne de l'OMS sur la promotion des
mesures de santé publique dans le cadre de la riposte à la COVID-19
sur les navires de charge et les navires de pêche et les considérations
d'ordre pratique sur la prise en charge des cas et la gestion des
flambées épidémiques de COVID-19 à bord de navires**

Le 26 août 2020 (Lettre circulaire n° 4204/Add.28), le Secrétaire général a diffusé les orientations de l'OMS visant à promouvoir les mesures de santé publique sur les navires de charge et les navires de pêche. Il a maintenant reçu des renseignements concernant les deux cours en ligne suivants, mis au point par l'OMS :

- .1 "Promoting public health measures in response to COVID-19 on cargo ships and fishing vessels" ("Promouvoir les mesures de santé publique dans le cadre de la riposte à la COVID-19 sur les cargos et les navires de pêche"). Le cours¹ est disponible à l'adresse suivante :
<https://extranet.who.int/hslp/training/course/view.php?id=344>.

À la fin de ce cours, l'apprenante ou l'apprenant sera capable de décrire les mesures de santé publique qui peuvent protéger les gens de mer tout au long des trajets pour rejoindre leur navire depuis leur domicile, ou pour en descendre et rentrer chez eux, ainsi que les mesures permettant de prévenir et de combattre une flambée épidémique de COVID-19 à bord d'un navire de charge ou d'un navire de pêche.

Public cible : gens de mer, propriétaires de navires, syndicats et associations, et autorités compétentes en matière de santé et de transport.

¹ En anglais seulement.

- .2 Considérations d'ordre pratique sur la prise en charge des cas et la gestion des flambées épidémiques de COVID-19 à bord des navires" Le cours est disponible à l'adresse suivante :
<https://extranet.who.int/hslp/training/enrol/index.php?id=326&lang=fr>.

Les orientations connexes de l'OMS peuvent être consultées sur le site Web de l'Organisation, aux adresses qui suivent.

- .1 Organisation mondiale de la Santé. (2020). "Promouvoir les mesures de santé publique dans le cadre de la riposte à la COVID-19 sur les cargos et les navires de pêche", orientations provisoires, 25 août 2020.
<https://apps.who.int/iris/handle/10665/334137>.
- .2 Organisation mondiale de la Santé. (2020). "Considérations d'ordre pratique sur la prise en charge des cas et la gestion des flambées épidémiques de COVID-19 à bord des navires", orientations provisoires, 25 mars 2020.
<https://apps.who.int/iris/handle/10665/332419>.

Les États Membres et les organisations internationales sont encouragés à faire connaître les deux cours en ligne de l'OMS aussi largement que possible, à toutes les parties concernées.
